



**Association Facultaire Étudiante de Sciences Humaines
de l'UQAM (AFESH-UQAM)**

Affiliée à l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

405 rue Ste-Catherine Est, local J-M770

Montréal (Québec) H3C 3P8

Téléphone : 514-987-3000 poste 2633

Courriel : afesh@uqam.ca

Assemblée générale du 16 mars 2015

DS-R510 à 12h30

Procès-verbal

Ordre du jour proposé :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

2.0 Comité d'intégration à l'AFESH

3.0 Levée de cours post de grève

4.0 Féminisme

5.0 Exemption à la grève

6.0 Élection

7.0 Varia

8.0 Levée

0.0 Ouverture

0.0.1 Que s'ouvre l'assemblée générale

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adopté à l'unanimité

0.1 Procédures

0.1.1 Que Fannie Poirier soit au secrétariat, Sophie Rioux, gardienne du senti et Maryse Forget, animatrice.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adopté à l'unanimité

0.1.2 Que l'ordre du jour soit :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

2.0 Levée de cours post de grève

3.0 Féminisme

4.0 Élection

5.0 Varia

6.0 Levée

Dûment proposée

Dûment appuyée

0.1.2.1 Proposition d'amendement:

Que soit ajouté le point 2.0 « Comité d'intégration à l'AFESH »

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adopté à majorité

0.1.2.2 Proposition d'amendement:

Que soit ajouté le point 3.0 « Exemption à la grève »

Dûment proposée

Dûment appuyée

Rejeté à majorité

0.1.2.3 Proposition d'amendement :

Que soit ajouté le point 5.0 « Exemption à la grève »

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adopté à majorité

Retour sur la principale 1.1 telle qu'amendée en 1.1.1 et 1.1.3 :

Que l'ordre du jour soit :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

2.0 Comité d'intégration à l'AFESH

3.0 Levée de cours post de grève

4.0 Féminisme

5.0 Exemption à la grève

6.0 Élection

7.0 Varia

8.0 Levée

Adopté à l'unanimité

Dépôt d'un avis de motion :

Qu'à l'avenir les votes de grève se fassent de façon électronique, avec Omnivox, ou

un autre système acceptable, et que trois jours consécutifs soient accordés pour voter.

Dûment déposé

1.0 Comité d'intégration à l'AFESH

1.1 Que l'on tienne une plénière de 5 minutes sur le Comité d'intégration à l'AFESH

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

1.2 Que l'AFESH accorde un budget de fonctionnement au comité d'intégration

Dûment proposée

Dûment appuyée

1.2.1 Proposition d'amendement:

Que l'on ajoute 50\$ de budget

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adopté à l'unanimité

Retour sur la principale 1.2 telle qu'amendée en 1.2.1 :

Que l'AFESH accorde un budget de fonctionnement au comité d'intégration

Que l'on ajoute 50\$ de budget

Adoptée à l'unanimité

1.3 Que le comité soit mandaté de réfléchir sur les problématiques liées aux différences de classes sociales et des positions politiques prises par l'AFESH dans l'inclusivité.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : d'ajourner l'assemblée afin de lever les cours de 14h.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

2.0 Levée des cours post-grève

2.1 Que les cours de l'avant-midi du 7 avril soient levés.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

3.0 Féminisme

3.1 Que l'on tienne une plénière de 5 minutes dans laquelle l'exécutif pourra s'exprimer sur la question du déplacement du camp de formation féministe du Comité Femmes de l'ASSÉ.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée de réouverture de l'assemblée à 14h39.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée de prolongation de la plénière de 5 minutes.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

3.2 Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur la question du Comité Femmes de l'ASSÉ

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée de finir les tours de paroles.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée de limiter les tours de parole à 3 minutes.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à la majorité

3.3_ *Considérant la lettre envoyée au Comité Femmes de l'ASSÉ signée par Laurent Hotte, externe à l'AFESH, et dont l'exécutif de l'AFESH a aussi participé à la rédaction;*

Considérant le ton paternaliste et arrogant de la demande de l'exécutif à l'égard du Comité Femmes;

Considérant que la demande de changer la date du camp de formation féministe, alors que celle-ci était adoptée en congrès bien avant la manifestation du 21 mars, est un exemple additionnel de la hiérarchisation des luttes féministes par rapport aux luttes étudiantes;

Considérant que ces événements exemplifient le féminisme de façade latent dans nos milieux étudiants;

Considérant les positions féministes de l'AFESH et l'importance de mener les luttes de front;

Considérant la culture d'impunité face aux actes sexistes dans le mouvement étudiant et la secondarisation systématique des luttes féministes dans celui-ci;

Considérant le manque de confiance des membres de l'AFESH suite à l'envoi de la lettre envoyée par Laurent Hotte;

Que l'on invite les membres du conseil exécutif à réitérer leur part de responsabilité dans cette attaque;

Que l'on rappelle à tou.te.s les membres du conseil exécutif qu'ils et elles ne sont pas en position de traiter des compétences, ni de prêter des intentions à qui que ce soit;

Que l'on rappelle à tou.te.s les membres du conseil exécutif qu'ils et elles ne peuvent pas appeler à la destitution de l'équipe nationale, sans un mandat de l'AFESH;

Que l'on rappelle à tout.e.s les membres du conseil exécutifs l'importance des luttes féministes et de leur autonomie en tout temps et sur tous les fronts;

Qu'une motion de blâme soit remise à l'ensemble de l'exécutif pour l'adoption de cette position au préalable;

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

4.0 Exemption de grève

Proposition privilégiée de plénière de 5 minutes sur une demande d'exemption de grève.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adopté à l'unanimité

Proposition privilégiée de finir les tours de paroles.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adopté à l'unanimité

Proposition privilégiée de plénière de 5 minutes sur une demande d'exemption de grève.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adopté à la majorité

Proposition privilégiée de terminer les tours de paroles.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adopté à l'unanimité

4.1 Que l'on exempte les étudiant-e-s du programme de DESS en SIG de la grève.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Proposition privilégiée de question préalable.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée au 2/3

Sur la proposition 4.1 : Mise en dépôt

4.2 Que l'on exempte les cours GEO 7631, GEO7531, GEO7521 de la grève.

Dûment proposée

Dûment appuyée

4.2.1 Amendement : De rajouter a la fin : « à l'exception des journées du 23 mars et du 2 avril »

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

Sur la principale 4.2 telle qu'amendée :

Adoptée à la majorité

5.0 Élection

5.1 Que soit entérinée l'élection de Renaud Simard sur l'exécutif au poste de secrétaire aux affaires internes effectuée par la PIM.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

6.0 Plan d'action

6.1 Qu'on interprète le mandat de grève de l'AFESH de façon à ce que l'AFESH soit en grève jusqu'à son AG de reconduction.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Proposition privilégiée de constatation du quorum :

Le quorum n'est pas constaté

Proposition privilégiée d'ajournement de 6 minutes.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Rejetée à la majorité

Levée de l'assemblée par manque de quorum.